

—Prouvez-le-moi en me donnant les cinq louis que vous gardez.

—Ne demande pas cela, Mathieu, ne le demande pas !

—Il le faut, cependant.

—Tu ne les auras pas.

—Je vous promets de vous les rendre.

—Comment le pourras-tu, puisque tu refuses de travailler ?

—Je travaille autrement que les autres, voilà tout. Mais, à la ville, tout le monde n'est pas scrupuleux. Je place mon gibier. Je le vends même cher dans certains moments.

—Et tu crois que je toucherais au profit de ces ventes-là ? Jamais, tu le sais bien.

—Prêté ou donné, reprit Mathieu avec insistance, il me faut de l'argent.

—Qu'en ferais-tu ?

—Je vous l'ai dit, je n'ai plus de fusil.

—Et tu en achèteras un autre ?

—Naturellement.

—Je ne deviendrai pas ta complice en t'aidant à braconner.

—Mais, fit Mathieu en saisissant les poignets de sa mère, ne comprenez-vous pas que je veux une arme ! et que, fallût-il voler . . .

La vieille femme appuya ses lèvres sur les doigts nerveux qui lui serraient les poignets.

—Voler ! voler ! tu ne songes pas à ce que tu dis.

—Si, j'y songe ; quand on a commencé la lutte contre la loi, il faut la poursuivre, voyez-vous. On devient un damné, un misérable. J'étais mauvais avant d'entrer en prison, je suis devenu pire. C'est ma destinée. Ni vos larmes, ni vos prières n'y feront rien. Prenez-en votre parti. Donnez-moi l'argent ; vous m'épargnez un crime, ce sera toujours cela de gagné. Mais, quoi qu'il faille faire pour me procurer un fusil, j'en aurai un. Allons, la clef du tiroir, je n'attendrai pas à demain !

Madeleine secoua la tête.

—J'ai dit jamais, répéta-t-elle.

—Alors, fit-il en lâchant les poignets de sa mère, tant pis !

Furieux, livide de rage, il bondit vers la porte.

Madeleine tomba sur ses genoux.

—Que Dieu me pardonne, dit-elle.

La clef tomba sur le carreau, Mathieu la saisit, ouvrit le tiroir avec une habileté de voleur, et enleva la bourse de cuir dans laquelle sonnaient les dernières pièces d'or de la veuve.

Il venait de le dire, désormais il était bien damné !

A partir de l'heure où il eut un nouveau fusil, il braconna plus que jamais ; seulement il ne rapportait plus son arme à la maison. Dans le bois, il ménagea des caches pour lui et pour son flingot. Mathieu, poursuivi par les gardes des bois environnants, leur échappait avec une diabolique adresse. On le croyait ici, il se trouvait là. Courrait-on à l'endroit où venait d'être tiré un coup de fusil : personne. Mathieu ne se contentait pas d'être adroit. Dans les cabarets, il ne se gênait guère pour proférer des menaces contre les gardes. Jean Tournil, qui l'avait fait prendre la première fois, était surtout l'objet de sa haine. Pas moyen de pactiser avec celui-là. Certains pouvaient faire grâce ; Jean, jamais. Il aurait cru prendre sa part de la faute en négligeant de la châtier. Pendant deux mois, la chance servit le braconnier. Il gagna assez d'argent pour remettre dans la bourse de cuir les cinq pièces d'or qu'il y avait prises. Mais, un soir que Mathieu revenait l'épaule alourdie par le poids d'un chevreuil, Jean lui mit la main au collet :

—Encore toi, dit-il.

—Oui, moi, répliqua Mathieu en laissant glisser son fardeau à terre, moi qui braconne en dépit de ton maître, de tes procès-verbaux et de la justice. Mais écoute ceci : je suis sans arme, et c'est tant mieux pour toi. J'ai un conseil à te donner, ce soir, d'homme à homme. Je t'en fais le serment : si tu me dénonces, si je suis de nouveau condamné à la prison, je me vengerai. Je ne tiens guère à ma peau, vois-tu, et je la risquerais volontiers pour me donner le plaisir de la vengeance. Tu as des enfants et une femme que tu aimes, ta Catherine. Eh bien ! foi de Mathieu Cervier, moi qu'on appelle dans le pays Loup-Cervier, sans oser me donner ce sobriquet en face, je trouerai ta poitrine de deux balles, s'il t'arrive de me faire prendre.

—Tu es fort et traître, répondit Jean Tournil ; mais je connais mon devoir. Dénoncé ce soir, tu seras arrêté demain.

D'un saut brusque, Mathieu s'élança dans les taillis. Le soir par bravade, il rentra chez sa mère, où les gendarmes le trouvèrent.

Il ne tenta point de lutter contre eux, se vit condamner à six mois de prison, et revint au village plus irrité que jamais.

A partir de cette heure, il déclara aux gardes une guerre acharnée.

Chacun à son tour ressentit les effets de sa vengeance.

Mais Loup-Cervier, pour lui garder l'unique nom sous lequel il fût désormais connu, s'y prit avec tant d'adresse, qu'il fut impossible de le prendre en flagrant délit.

Le tas de fagots de Justin Leroux flamba durant une nuit d'hiver.

La basse-cour de Martial Leinder disparut comme par enchantement.

Un soir que M. Herbel devait passer un ruisseau grossi par les pluies, la planche servant de pont chavira brusquement sous ses pieds ; le lendemain, on s'aperçut qu'elle avait été sciée.

Il ne restait plus que deux gardes dans le pays, sur qui n'était point encore tombée la colère de Loup-Cervier : Jean Tournil et Hilaire Pleurs ; mais ils ne perdirent rien pour attendre. Sans doute, afin d'augmenter leurs angoisses et leurs souffrances par la violence de l'appréhension, il leur laissa le temps de se demander quel fléau les frapperait à leur tour.

Hilaire Pleurs, revenant d'une tournée nocturne, se trouva assailli par un homme dont il lui fut impossible de reconnaître le visage. Les coups de bâton qu'il reçut le laissèrent demi-mort avec un bras cassé.

Mais en vain cherchait-on l'auteur de ces méfaits, il demeurait introuvable. La vindicte publique chargeait Loup-Cervier, mais celui-ci fournissait régulièrement des témoins attestant sa présence sur un lieu éloigné du théâtre du crime.

Sa mère ne le voyait presque plus.

Il était devenu le fantôme des bois, qu'il aimait d'une passion farouche. Il ne se rendait à la ville que dans des cas de nécessité absolue ; d'habitude, certains marchands de gibier venaient à des rendez-vous indiqués par lui, achetaient sa chasse, et lui apportaient de la poudre et des balles. Cervier n'éprouvait nul besoin de sociabilité : il lui suffisait d'avoir tantôt la ramée feuillue, tantôt les grands arbres aux branches noircies par l'hiver au-dessus de sa tête, de respirer les arômes résineux des arbres, les gommes balsamiques des bourgeons, de marcher sur les aiguilles des sapins ou le velours des mousses, s'égayant des bonds d'un écureuil roux dans les branches, du chant d'un oiseau caché dans les buissons. Il ne rêvait point et ne pensait pas à la façon des analystes, mais il ressentait des émotions puissantes auxquelles il se savait incapable de renoncer.

Pendant ce temps, Madeleine se courbait d'avantage. La conscience troublée, le cœur pris d'angoisse, elle eût voulu, chaque fois qu'elle soupçonnait son fils d'être l'auteur d'un méfait nouveau, prendre pour elle la douleur et la pénitence. Si elle trouvait la femme ou les enfants d'un garde-chasse, elle semblait, par son humble contenance, leur demander grâce et pardon. Mère douloureuse, elle traînait son fardeau, ne disant qu'à Dieu sa triste agonie.

La lutte qui se continuait entre le braconnier et les gardes devenait chaque jour plus terrible. On ne lui laissait plus de trêve. Poursuivi, traqué, il devait finir par retomber de nouveau entre les mains de celui dont il avait fait son ennemi personnel.

Cervier fut repris. Cette fois, condamné au maximum de la peine, il regarda Jean Tournil avec une telle expression de haine que celui-ci eut peur pour la première fois de sa vie.

Pendant sa détention, Cervier eut une pensée unique, se venger de Jean Tournil. Il la tourna et la retourna dans sa tête, vivant avec elle, en faisant à la fois et son occupation et sa consolation.

Lorsqu'il sortit de prison, il avait encore un fusil soigneusement enfoui dans une cache. Il ne le montra à personne, se garda bien de rentrer chez sa mère, et ce fut lui qui guetta le garde.

Jean Tournil faisait régulièrement ses tournées, et Cervier connaissait ses habitudes. Il eut la patience de l'attendre à l'affût, comme jadis il faisait d'un gibier de choix. Caché par une touffe de chênes, il le vit venir vers lui d'un pas alerte, épaula son fusil, lâcha la détente, et cria au moment où le coup partait :

—Une !

Le garde chancela en portant la main à sa poitrine.

Le braconnier, immobile, tira de nouveau :

—Deux !

Jean Tournil tomba de toute sa hauteur sur le sol durci de la clairière. Alors le braconnier sortit de sa cachette, et, marchant droit à sa victime, il se pencha vers elle :

—J'avais juré, si tu me prenais encore une fois la liberté, de te ravir Catherine et tes enfants. J'ai tenu parole . . .

Le mourant détourna les yeux du meurtrier, et ses lèvres balbutièrent :

—Ma femme ! mes petits !

Un dernier spasme souleva sa poitrine, il était mort.

Cervier le regarda longtemps, calme, satisfait de sa vengeance, ne songeant, à ce moment, ni au crime commis ni au châtement qu'il subirait tôt ou tard . . . Il lui suffisait que Jean Tournil fût mort et bien mort . . .

RAOUL DE NAVERY

A suivre